

## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 25 septembre 2020 à 18 heures 30-

**Présents** : Monsieur OUVRY Jean-François, Maire, Mesdames et Messieurs AUGER Grégoire, CORCEL Valérie, GORGIBUS Benjamin, TORRES Virginie, CALTERO Claude, LE PAIH Martine, CABIN Philippe, Adjoint

Mesdames et Messieurs LEBOIS Jean-Claude, CORUBLE Martine, FINTRINI Martine, BRETTE Lydie, POLINSKI Luc, BERTRAND Jacques, LEPREUX Alain, DESERT Claire, GOUJON Sophie, HUE Valérie, OMER Matthieu, BINARD Marine, CHICOT Sophie, DUJARDIN Isabelle, JOUOT Cassandre, REGENT Benjamin, MASCRÉ Françoise, DISTANTE Raphaël, Conseillers Municipaux

**Absent excusé** : M. SAUVAGEOT Anthony

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LEBOIS Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*

### **Délibération n° 2020-09-25/58 : Adhésion au Groupement de commandes du SDE 76 pour la fourniture d'électricité**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune de Saint Valery en Caux au groupement de commande du SDE 76 ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz naturel et services associés.

### **Délibération n° 2020-09-25/59 : Mise en place et transfert de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) à un taux de 8,5 %**

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la mise en place de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité au 1<sup>er</sup> janvier 2021, fixe sa valeur à 8,50 % pour l'année 2021 et décide de l'appliquer sur territoire communal.

### **Délibération n° 2020-09-25/60 : Instauration de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (RODP) et de la Redevance d'Occupation Provisoire par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (RODPP)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, instaure la redevance pour occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de TRANSPORT et de DISTRIBUTION d'électricité (RODP) au taux maximum prévu, ainsi que la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de TRANSPORT et de DISTRIBUTION d'électricité (RODPP), au taux de 100 % du plafond prévu par décret.

### **Délibération n° 2020-09-25/61 : Adhésion au Syndicat Départemental d'Energie 76 (SDE 76)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au SDE 76, pour la totalité des compétences y compris pour le service public de distribution du gaz et sollicite la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre pour qu'elle demande l'extension du périmètre d'adhésion de la CCCA au SDE76 à la ville de Saint Valery en Caux.

### **Délibération n° 2020-09-25/62 : Adoption du Règlement Intérieur de la Salle Municipale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur et la convention d'utilisation de la salle municipale.

### **Délibération n° 2020-09-25/63 : Modification de la composition des commissions municipales**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des commissions municipales de la façon suivante :

| <b>SECURITÉ – TRAVAUX</b>                                                                                                                                                                                                                                        | <b>LOGEMENT<br/>RPA</b>                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Président de droit :</b><br>Jean-François OUVRY                                                                                                                                                                                                               | <b>Président de droit :</b><br>Jean-François OUVRY                                                                                                                                                                                                                     |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Claude CALTERO</b></li> <li>- Sophie GOUJON</li> <li>- Luc POLINSKI</li> <li>- Matthieu OMER</li> <li>- Jacques BERTRAND</li> <li>- Grégoire AUGER</li> <li>- Benjamin REGENT</li> <li>- Raphaël DISTANTE</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Martine LE PAIH</b></li> <li>- Martine FINTRINI</li> <li>- Jean-Claude LEBOS</li> <li>- Valérie HUE</li> <li>- Virginie TORRES</li> <li>- Lydie BRETTE</li> <li>- Isabelle DUJARDIN</li> <li>- Françoise MASCRÉ</li> </ul> |

**Délibération n° 2020-09-25/64 : Création de la commission de contrôle financier**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer une Commission de Contrôle Financier de la commune pour la durée du mandat, et dit que cette commission sera composée des membres de la commission « Finances » de la Ville.

**Délibération n° 2020-09-25/65 : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête la liste des 32 contribuables à proposer à Monsieur le Directeur des Finances Publiques, appelés à constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

**Délibération n° 2020-09-25/66 : Décision Modificative n° 1 – Budget Ville**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 01 permettant d'effectuer un ajustement budgétaire suite aux modifications dans les prévisions de dépenses et recettes intervenues postérieurement à l'établissement du budget Ville.

**Délibération n° 2020-09-25/67 : Décision Modificative n° 1 – Budget Rayon Vert**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 01 permettant d'effectuer un ajustement budgétaire suite aux modifications dans les prévisions de dépenses et recettes intervenues postérieurement à l'établissement du budget annexe Rayon Vert.

**Délibération n° 2020-09-25/68 : Demande de protection au titre des Monuments Historiques du tableau « le sommeil de Fra Angelico »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite la protection du tableau « Le Sommeil de Fra Angelico » peint par Albert Maignan en 1882 au titre des monuments historiques inscrits à l'inventaire du patrimoine architectural et culturel français.

**Délibération n° 2020-09-25/69 : Etablissement culturel « Théâtre Le Rayon Vert, scène conventionnée d'Intérêt National – Art en territoire » - Demandes de subventions – Année 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Normandie, Monsieur le Président de la Région Normandie, Monsieur le Président du Département de Seine-Maritime et Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, une subvention la plus élevée que possible permettant la réalisation du projet du Théâtre Le Rayon Vert de Saint Valery en Caux au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 10

Le Maire,

Jean-François OUVRY